

Beauvais

www.observateurdebeauvais.fr

Aéroport de Beauvais-Tillé

Pas de plafonnement du nombre de vols à l'horizon

Mardi, les 25 membres de la commission consultative de l'environnement réunie à la préfecture ont tranché. 15 d'entre eux se sont opposés au principe d'un plafonnement.

Résultat sans appel avec 15 votes contre, 9 pour et une abstention. Le nombre de vols à l'aéroport de Beauvais-Tillé ne sera pas plafonné, comme le souhaitent les associations de riverains et certains élus.

Ainsi en ont décidé les 25 membres de la commission consultative de l'environnement (CCE), réunie mardi après-midi, à la préfecture. Celle-ci, sous la présidence du préfet, a rassemblé huit représentants des professions de l'aéronautique, autant d'élus et le même nombre de membres d'associations de riverains de l'aéroport.

C'est à la demande de ces associations que la question du plafonnement a été inscrite à l'ordre du jour de cette réunion de la CCE, laquelle est obligatoirement consultée sur toutes les questions relatives à l'insertion de l'aéroport dans son environnement.



Les associations de riverains de l'aéroport demandaient un plafonnement des vols.

du vote de mardi, du côté de l'Adera, la déception est manifeste. «*Nous savions que nous n'aurions pas de majorité en*

positif, cependant. «Voilà des années que nous tentions d'avoir un débat sur le plafonnement, nous l'avons eu aujourd'hui

l'application d'un plan environnemental, l'instauration du fonds d'insonorisation des habitations et d'un système



3 mn avec...

Caroline Cayeux
sénateur maire de Beauvais,
présidente de l'Agglo

L'élue affirme souhaiter «une limitation du nombre de mouvements, mais certainement pas un plafonnement qui, selon elle, aurait des conséquences dramatiques en matière de développement touristique et économique, et surtout, serait irresponsable en matière de création d'emplois.» Caroline Cayeux argumente : «chaque jour, plus de 900 personnes, dont près de la moitié sont issues de Beauvais et du Beauvaisis travaillent au sein de cet aéroport». L'élue met également en avant les conclusions d'une étude récemment réalisée par l'université de Picardie Jules Verne, selon laquelle «l'aéroport mobilise plus de 3 455 emplois indirects», «apporte plus de 114 M d'euros de valeur ajoutée à l'économie régionale et impulse plus de 18 M de retombées touristiques.» Caroline Cayeux rappelle, enfin, la nécessité du maintien du couvre-feu à l'aéroport instauré depuis 2002.

«Favoriser le développement maîtrisé»

«Ce débat fournit l'occasion de rappeler qu'il s'agit pour l'État de favoriser le développement maîtrisé de l'aéroport, assurant le meilleur équilibre entre activités économiques et qualité de vie des riverains», indique la préfecture. Et de souligner que cela se traduit par l'existence d'un couvre-feu interdisant toute activité entre minuit et 5 heures du matin, ainsi que par l'existence d'un plan de gêne sonore et du PEB (plan d'exposition au bruit).

À l'issue



3 mn avec...

Thibaud Viguière

Membre du conseil d'administration du SMABT pour la Région et représentant du conseil général à la commission consultative de l'environnement.

«On a toujours revendiqué un développement maîtrisé de l'aéroport créateur de richesses et d'emplois, affirme le conseiller régional (PS) et conseiller général. Et de rappeler qu'en dix ans, la plateforme aéroportuaire a créé 1200 emplois directs et indirects. «On a toujours eu la volonté que le développement soit maîtrisé et respectueux de l'environnement», ajoute-t-il. Et d'évoquer, à ce titre, l'existence du couvre-feu, mais aussi l'instauration, récente du plan de gêne sonore, grâce auquel les riverains peuvent prétendre à une aide financière afin de financer leurs travaux d'insonorisation.

S'agissant de la croissance à venir de l'activité de l'aéroport, Thibaud Viguière juge que celle-ci sera naturellement limitée autour de 32 000 mouvements annuels.

faveur du plafonnement, observe sa présidente, Dominique Lazarski, mais pensions que plus d'élus siégeant à la CCE soutiendraient le plafonnement».

«Nous aurons l'occasion d'en parler de nouveau»

Cette dernière pointe l'incohérence du vote majoritaire contre le plafonnement car «Monsieur Amoudry (le directeur de la Sageb) nous a bien répété que l'aéroport était naturellement plafonné, jetant un chiffre de 4,5 à 5 millions de passagers, ce qui, compte tenu du nombre de passagers par avions (...) donnerait environ 32 000 mouvements annuels». Et de déplorer au passage la pression qu'exercerait la compagnie aérienne irlandaise. Dominique Lazarski retient de cette réunion un point

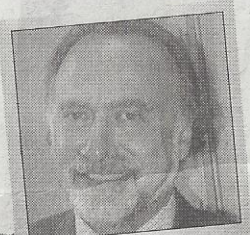
d'atterrissage tout temps. Yves Rome ajoute : «Soucieux de maîtriser le développement de l'aéroport au regard des conditions d'accueil de la plateforme et des garanties de protection offertes aux riverains, je me suis personnellement engagé pour obtenir un seuil de 32 000 mouvements dans le cadre de l'élaboration du PEB (plan d'exposition au bruit, réexamen révisé), alors que la direction générale de l'aviation civile plaiderait pour un minimum de 36 000 mouvements».

«Une décision responsable»

Du côté des gestionnaires de l'aéroport de Beauvais-Tillé, la réaction est, naturellement, toute autre suite à ce vote. Président du SMABT (syndicat mixte de l'aéroport de Beauvais Tillé), Yves Rome salue ainsi une «décision responsable qui valide l'engagement tenu par le syndicat mixte de l'aéroport de Beauvais-Tillé en faveur d'un juste équilibre entre protection des riverains et développement économique». Le sénateur et président du conseil général évoque ainsi la modification des trajectoires, le financement des stations de mesure de bruit,

d'atterrissage tout temps. Yves Rome ajoute : «Soucieux de maîtriser le développement de l'aéroport au regard des conditions d'accueil de la plateforme et des garanties de protection offertes aux riverains, je me suis personnellement engagé pour obtenir un seuil de 32 000 mouvements dans le cadre de l'élaboration du PEB (plan d'exposition au bruit, réexamen révisé), alors que la direction générale de l'aviation civile plaiderait pour un minimum de 36 000 mouvements».

stephanie.vivier@observateurdebeauvais.fr



3 mn avec...

Olivier Dassault député de l'Oise

«La plateforme de Beauvais-Tillé est un formidable atout pour l'Oise, personne ne le nie. Mais cela ne doit pas conduire à refuser toute réflexion relative à la préservation du cadre de vie des habitants des communes avoisinantes, Laversines, Troissereux, Tillé, et Beauvais bien sûr, Le Plouy-Saint-Lucien, Fouquieries, Therdonne et tous les villages du canton de Nivillers. Beauvais ne doit pas devenir Roissy ! C'est ainsi, qu'à l'issue de l'enquête publique relative au plan d'exposition au bruit (PEB), le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable, tout en préconisant de mettre en révision le PEB dès que le seuil des 30 000 mouvements sera atteint. En fait, pour l'ingénieur que je suis, tout dépend de la réalité des chiffres. Encore faut-il qu'ils soient exacts et précis. Les réflexions sur un éventuel plafonnement ne doivent pas être taboues. Un plafonnement trop bas pourrait ainsi mettre en péril le développement de certaines compagnies et risquer leur départ. Par rapport à la réalité des chiffres d'aujourd'hui, un seuil d'augmentation de 20 à 30 % me semble raisonnable.»

Les salariés de l'aéroport s'invitent dans le débat

«Un outil de développement économique»

► Pour le syndicat CGT Sageb (société exploitante de l'aéroport), qui annonce représenter 80 % des 250 salariés de l'entreprise, le plafonnement est très clairement une mauvaise option. Et le syndicat de mettre en avant les 1000 emplois directs générés par l'aéroport. «Ce sont à entre 60 et 70 % des jeunes, sachant qu'il y a 30 % de chômage dans le bassin du Beauvaisis», argumente le délégué syndical Christophe Cachelièvre. «C'est un outil de développement économique», insiste-t-il, en insistant sur le fait que si le seuil de 32 000 mouvements annuel était atteint, cela générerait la création d'une centaine d'emplois supplémentaires. Pour lui, «le plafonnement serait une catastrophe». Et de plaider pour un rapport entre les riverains et l'aéroport «gagnant-gagnant». À ce sujet, selon Christophe Cachelièvre, la balle est dans le camp des élus.



Christophe Cachelièvre, délégué syndical CGT Sageb.

François Veillerette porte parole d'Europe écologie verts du Beauvaisis

«EELV Beauvaisis demande le plafonnement des activités de l'aéroport», affirme François Veillerette. «EELV considère que, dans le contexte actuel d'urgence d'action contre le dérèglement climatique, toutes les activités doivent contribuer à une lutte active contre ce dérèglement en réduisant significativement leurs émissions de gaz à effet de serre. Or, le développement rapide de l'aéroport icarien va totalement à l'encontre de cet objectif.» François Veillerette pointe aussi les nuisances locales «toujours plus importantes» engendrées par les «mouvements toujours plus nombreux». Fort de ces arguments, il demande, au nom du groupe EELV du Beauvaisis un plafonnement à 26 000 mouvements annuels et plaide pour une «politique de valorisation active de la destination touristique Oise à l'étranger».



3 mn avec...